

FICHE VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE

Caractéristiques :

Le point relais conseil en VAE informe et aide le candidat à identifier la ou les certifications auxquelles il peut prétendre.
Son intervention se situe en amont de la procédure de validation.

Objectifs

A partir de l'état des lieux des compétences mobilisées par le candidat, identifier le diplôme correspondant à l'expérience acquise au regard d'un projet (poursuite d'études, validation de l'expérience en vue d'optimiser une recherche d'emploi, valorisation dans le poste actuel, projet de mobilité professionnelle interne et externe) et informer sur la procédure à suivre.

Contenu

- Apporter une information individuelle actualisée et objective
- Analyser la demande et la situation du candidat
- Clarifier les objectifs professionnels en lien avec un parcours d'accès à la qualification
- Identifier les différentes activités par rapport au parcours professionnel
- Repérer la ou les certifications auxquelles le candidat peut prétendre
- Aider le consultant à choisir la certification la plus adaptée à son projet
- Orienter vers les centres valideurs concernés
- Elaborer éventuellement d'autres alternatives en dehors de la VAE
- Effectuer une évaluation et un suivis

Durée : 1/2 journée

Méthodologie mise en oeuvre

Entretien personnalisé, centre de ressources documentaires : site INFFOLOR, RNCP

Modalités de restitution

Fiche synthèse faisant état des hypothèses émises quant aux possibilités de VAE